

RÈGLEMENT N° 2018-401

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 2018-397 AFIN DE MODIFIER LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LA LOCATION DE LA PISCINE

ATTENDU QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise une municipalité à adopter un règlement sur la tarification des biens, services ou activités qu'elle offre à la population;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté, le 23 avril 2018, le règlement n° 2018-397 « Règlement révisant la tarification de certains services ou activités de loisirs incluant la bibliothèque »;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser la tarification en vigueur pour la location de la piscine afin d'ajouter à celle-ci le salaire des surveillants – sauveteurs requis par la loi;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par la conseillère Marie-Claude Quessy-Légaré pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 28 mai 2018;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2018-397 intitulé « Règlement révisant la tarification de certains services ou activités de loisirs incluant la bibliothèque ».
3. Le règlement n° 2018-397 est modifié par le remplacement de l'annexe D établissant la grille tarifaire relative à l'utilisation du Centre socio-récréatif (Piscine) par celle en annexe du présent règlement.
4. Les autres dispositions du règlement n° 2018-397 demeurent inchangées.
5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

- **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 28 mai 2018
- **PROJET DE RÈGLEMENT** présenté le 28 mai 2018
- **ADOPTÉ PAR LE CONSEIL** le 11 juin 2018
- **PUBLICATION D'UN AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 20 juin 2018
- **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT** le 20 juin 2018

(signé) Réjean Porlier, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME

Greffière

Règlement n° 2018-401 (suite)

ANNEXE D

	Tarif au 1 ^{er} mai 2018	Tarif au 1 ^{er} mai 2019	Tarif au 1 ^{er} mai 2020	Note
Centre socio-récréatif				
Entrée piscine				
Enfant (moins de 18 ans)	2 \$/personne	2 \$/personne	2 \$/personne	1
Adulte (18 ans et plus)	3 \$/personne	3 \$/personne	3 \$/personne	1
Adulte (60 ans et plus)	2 \$/personne	2 \$/personne	2 \$/personne	1
Cours de natation enfant				
1 ^{er} enfant	60 \$/enfant/session	60 \$/enfant/session	60 \$/enfant/session	
2 ^e enfant	55 \$/enfant/session	55 \$/enfant/session	55 \$/enfant/session	
3 ^e enfant	55 \$/enfant/session	55 \$/enfant/session	55 \$/enfant/session	
4 ^e enfant et suivants	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Cours adulte				
Session de 12 cours	75\$/adulte/ session	75\$ adulte/ session	75\$ adulte/ session	
Piscine				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	37\$/heure	38\$/heure	40\$/heure	2
Organisme à but lucratif	71\$/heure	72\$/heure	75\$/heure	2
Évènement privé	60\$/heure	62\$/heure	62\$/heure	2
Gymnase				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	24\$/heure	25\$/heure	25\$/heure	
Organisme à but lucratif	66\$/heure	67\$/heure	68\$/heure	
Évènement privé	44\$/heure	45\$/heure	45\$/heure	
Dojo-studio				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	19\$/heure	20\$/heure	20\$/heure	
Organisme à but lucratif	31\$/heure	32\$/heure	32\$/heure	
Évènement privé	28\$/heure	29\$/heure	29\$/heure	
Salle de réunion				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	12\$/heure	13\$/heure	13\$/heure	
Organisme à but lucratif	28\$/heure	29\$/heure	29\$/heure	
Évènement privé	20\$/heure	21\$/heure	21\$/heure	
Salle de conditionnement				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	25\$/heure	26\$/heure	26\$/heure	
Organisme à but lucratif	46\$/heure	47\$/heure	47\$/heure	
Évènement privé	44\$/heure	45\$/heure	45\$/heure	
Théâtre				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	24\$/heure	25\$/heure	25\$/heure	
Organisme à but lucratif	66\$/heure	67\$/heure	67\$/heure	
Évènement privé	44\$/heure	45\$/heure	45\$/heure	

Note 1 : À l'achat d'une carte de 10 visites et plus, un rabais de 25% sera accordé.

Note 2 : Selon les règlements des bains publics au Québec, le salaire horaire du ou des sauveteurs sera ajouté au tarif de location de la piscine.